

Projet d'Orientations de Pays d'Aix Associations 2008

Pays d'Aix – Associations est l'association de soutien et de développement des associations et de la vie associative du Pays d'Aix. Pays d'Aix – Associations développe des actions pérennes, au quotidien, au profit du monde associatif et au bénéfice des habitants de la Communauté du Pays d'Aix.

- Elle est la **réunion de 620 associations adhérentes** (2007) et son Conseil d'administration est composé des Présidents ou des représentants des Présidents de 26 associations.
- Elle met en œuvre la **Maison de la Vie Associative**, base de soutien et de services aux associations (Conseils, Formations et Informations juridiques, techniques aux associations location de salles de conférence, de cours et de bureaux ; location de matériel ; ce sur le territoire de la CPA).
- Elle coordonne **deux Maisons des Associations**, Ligoures (3eme étage) et rue Emile Tavan.
- Elle est le porteur de **projet au service des associations et des collectivités territoriales**.

Pays d'Aix – Associations connaît une **activité institutionnelle, ouverte, connue de tous, vérifiée** à la fois par le collège des associations du Pays d'Aix et par les collectivités territoriales (Ville d'Aix, CPA, CG13, CR-PACA) qui la financent chaque année depuis 1990.

Les Projets 2008 de PA-A se basent d'abord sur les **enquêtes** destinées à connaître les besoins en services des associations, réalisées durant **ASSOGORA 2006 et 2007** qui montre une forte demande pour des **outils de communication**. Aussi sur la **Conférence des Présidents 2007** qui a souhaité que PA-A élargisse son rôle de porteur de projets en favorisant l'émergence de projets communs, élaborés en collaboration avec les collectivités territoriales.

Pays d'Aix – Associations poursuivra durant l'année 2008 ses activités classiques telles que la **mise à disposition de locaux** ainsi que ses actions de **Conseils juridiques et comptables**.

Les Formations, informations, aux bénévoles, l'Accueil des Porteurs de Projets, collectif ou individuel, les Journées Info-Conseil, la Conférence des Présidents, les conférences thématiques forment désormais un ensemble cohérent.

Ces aspects continueront à être élargis puisque :

- Les Formations, Informations, Conseil Juridique, Comptable et Technique offert par Pays d'Aix – Associations au travers de l'**Accueil des Porteurs de Projets, collectif ou individuel** constituera toujours le cœur de l'activité. Il sera produit en coopération avec des associations spécialisées afin d'assurer la présence d'experts dans ces domaines, possédant des connaissances à jour, car le contexte légal change rapidement.
- les **Journées Info-Conseil**, qui mettent face à face une association confrontée à une question spécifique et un spécialiste d'un des domaines de la vie des associations (en général sept spécialistes à chaque journée, représentant l'URSSAF, les banques, les assurances, les collectivités territoriales...), seront augmentées en nombre, surtout au profit de celles **décentralisées sur d'autres communes de la Communauté du Pays d'Aix** plutôt que sur la ville centre.
- Des **conférences thématiques** seront organisées, qui relayeront les thèmes nationaux au plan local afin que les associations du Pays d'Aix puissent participer aux mouvements d'idées générales et n'en soient pas dépossédées au profit d'institutions centrales ou parisiennes.
- **ASSOGORA 2008, 30^{ème} anniversaire** invitera encore les collectivités territoriales et les associations de soutien aux associations à venir offrir un ensemble cohérent et global d'ingénierie.
- La **Conférence des Présidents** forme le centre de réflexions collectives des associations du Pays d'Aix réunies dans Pays d'Aix – Associations. Pays d'Aix – Associations en portera les idées aux institutions et aux collectivités locales.
- Le Conseil d'administration souhaite depuis 2006 la tenue d'**Assises des associations du Pays d'Aix**. Ces rencontres à prévoir dans la ville centre seront précédées par des conférences et des réunions dans une dizaine des 34 communes de la Communauté du Pays d'Aix. Ces rencontres seront conviviales et permettront aux associations d'échanger leurs idées, de se familiariser avec les nouveaux services de Pays d'Aix – Associations, avec l'association elle-même, ainsi qu'avec le territoire qui la porte, la Communauté. Prévues en 2007 ces rencontres ont été reportées en 2008 car les tâches assumées par PA-A en 2007 n'ont pas laissé l'opportunité de les faire.

Un **service Communication** est mis en place afin de prendre en charge la communication de PA-A, mais aussi d'offrir de la **communication clé-en-main** aux associations membres. Ceci afin que les actions et les événements créés par elles soient connus des habitants du territoire et qu'ils puissent en bénéficier.

Ce service est devenu un des aspects essentiels de l'activité de Pays d'Aix – Associations. Une meilleure diffusion des informations concernant les associations, leurs activités et les événements qu'elles produisent doit permettre une meilleure allocation des ressources et une baisse des coûts de fonctionnement des associations.

De même chaque association doit pouvoir trouver les associations avec lesquelles coopérer dans des projets communs. C'est à PA-A de chercher les informations et de les mettre à disposition.

- **Le Portail de la Vie Associative** intègre désormais la base de donnée des associations interrogeable en ligne. Chaque association dispose d'un code d'accès lui permettant de modifier en ligne ces informations. Le **moteur de recherche** est basé sur des textes libres décrivant les activités des associations et non sur des mots clefs restrictifs.
- Le **Journal** de Pays d'Aix – Associations a une parution bimestrielle, en 8 pages. Il faut souligner ici la mise en place d'un partenariat stratégique avec une entreprise privée, le Groupe Altéor, spécialisé dans la communication, basé aux Milles.

Pays d'Aix – Associations participera au plus grand nombre possible de rencontres associatives au niveau régional, départemental, afin de garder un contact étroit avec toutes les institutions territoriales développant des actions en faveur ou en coopération avec les associations et de porter les idées et les demandes des associations membres.

IL sera nécessaire de se pencher sur une question émergente : comment, au-delà de l'Assemblée générale annuelle, faire participer plus largement les associations adhérentes aux décisions de PA-A.

Les participants de la **Conférence des Présidents 2007** ont insisté sur leur désir de voir Pays d'Aix – Associations prendre la place de **relais technique et de porte parole** dans un dialogue avec les institutions locales et territoriales :

- PA-A doit permettre aux associations de connaître leurs partenaires potentiels, il faut donc continuer l'effort fait en matière de communication, afin de mettre à la disposition de tous, les informations générales sur les projets des associations et ainsi favoriser les regroupements.
- **PA-A doit assumer plus largement son rôle de porteur de projets, en réunissant les associations et les fonctionnaires dans le montage des projets et en prenant une part active dans la logistique.**

Face à l'émiettement des forces des associations, seules la mise en commun des moyens, mais surtout des projets peuvent résoudre la question. Il est nécessaire de former des groupes autour de projets communs, de proposer ces projets en concertation avec les collectivités territoriales, après un travail concerté de montage, afin que les élus puissent juger en connaissance de cause du bien fondé des demandes de subventions.

Une piste possible est la mensualisation des Conférences des Présidents. Elles pourraient être à thème avec un invité intervenant sur une question particulière. Les thèmes souhaitables pourraient tourner autour de l'autonomie des associations et la mise en place de moyens d'auto-évaluation des actions et du fonctionnement interne des associations.

Pays d'Aix Associations s'est rapproché du Réseau National des Maisons des Associations, devrait y adhérer. Elle bénéficiera ainsi des expériences et des exemples des autres Maisons des Associations de France.

Ces points doivent être considérés comme l'épine dorsale des propositions pour l'année 2008. Elles se basent sur les acquis de PA-A en 2006-2007 en matière de communication, de notoriété et de finances. Elles sont le reflet des propositions des associations en terme de recherche d'un fédérateur dans l'action, que PA-A est naturellement.

Pays d'Aix – Associations, avec ses **nouveaux services** peut envisager sereinement l'année 2008.

Les progrès sont à rechercher sur trois axes :

- L'investissement de **l'espace de la Communauté du Pays d'Aix** par des actions décentralisées.
- La **réunion des associations** de la CPA dans des projets et une réflexion commune. Le développement du rôle de PA-A comme porteur de projets.
- La **réduction générale des coûts de fonctionnement des associations** membres, grâce à une mutualisation des services de Pays d'Aix – Associations.